



# AMICALE des HOSPITALIERS NANTAIS

C.H.U. de NANTES – C.H. Georges Daumézou - CH Maubreuil – VMEH - VCVG

MAISON DES ASSOCIATIONS - HÔPITAL SAINT-JACQUES

85, Rue Saint-Jacques - 44093 - NANTES Cedex 1

Tél : 02.40.84.61.25 - Fax : 02.40.84.61.28

Adresse Internet : amicale.hospitaliers@chu-nantes.fr

[www.amicale-des-hospitaliers-nantais](http://www.amicale-des-hospitaliers-nantais)

**DEMANDE D'ADHÉSION**  **ou de RÉ-ADHÉSION**  *Case à cocher svp*  
**DES RETRAITÉS et ou actifs VMEH ET VCVG**  
**A L'AMICALE DES HOSPITALIERS NANTAIS POUR L'ANNÉE 2025**

**Réduction de 25 % sur la cotisation pour tout parrainage  
Limité à 50 % de réduction sur le montant de la cotisation**

**Conditions du parrainage** (La réduction de 25% ne s'applique qu'au parrain ou marraine)

- Nouvel adhérent ou adhérent n'ayant pas renouvelé sa cotisation depuis au moins 2 ans.
- Pas de limitation du nombre de filleuls.
- Les demandes d'adhésions, parrain(s) et filleul(s), doivent parvenir groupées.

**Je soussigné (e) :**

Nom :	Prénom :	Nom jeune fille :
Date Naissance :	Tél fixe :	Tél Mobile :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Mail :		

**IMPORTANT** : merci de nous informer de tout changement de vos coordonnées en cours d'année – surtout adresse mail, car l'information vous est prioritairement diffusée par Internet (ou donner l'adresse mail d'un proche qui vous transmettra l'information)

## Situation de Famille

- Célibataire     Marié(e)     Vie maritale     PACS     Veuf(ve)     Divorcé(e)-Séparé(e)

**Enfant(s) de moins de 14 ans** (pour les nouvelles adhésions, joindre une **photocopie du livret de famille**)

NOM	Prénom	Date de Naissance

**Précédent Etablissement Employeur OU Associations Sympathisantes :**

- Centre Hospitalier Universitaire de Nantes     **VMEH (Visiteur des Malades en Etablissements Hospitaliers)**
- Centre Hospitalier G.Daumézou (ex C.H. Montbert)     **VCVG (Vieilles Coques Vieux Gréments)**
- Centre Hospitalier Maubreuil

## ADHESION

1<sup>ère</sup> date d'adhésion à l'Amicale (mois, année) : .....

- demande à adhérer à l'Amicale des Hospitaliers Nantais, pour l'année 2025  
(pour résilier l'adhésion, il conviendra d'en informer le Président de l'Amicale par simple lettre).
- règle ma cotisation annuelle, par chèque bancaire d'un montant de **15 €\*** ou de **23 €** libellé à l'ordre de :  
« **AMICALE DES HOSPITALIERS NANTAIS** » (moins la réduction de parrainage)

\* Le tarif de 15 € s'applique uniquement à partir de l'âge légal de la retraite.

**Quelles activités nouvelles souhaiteriez-vous que l'Amicale développe ?** (Les propositions seront instruites en réunion du « Bureau exécutif ») : .....

Date : .... / .... / 202.

Signature

# AMICALE DES HOSPITALIERS NANTAIS

(Association - loi 1901)

C.H.U. de NANTES - C.H. Georges Daumézou - CH Maubreuil- VMEH - VCVG-

## **OBJET : Cotisation 2025 des Retraités - Amicale des Hospitaliers Nantais.**

L'Assemblée générale de l'Amicale des Hospitaliers Nantais, lors de sa séance du 29 Avril 1999, a décidé que les hospitaliers retraités désireux de continuer de faire partie de l'Amicale auraient à régler une cotisation annuelle symbolique. Le montant, pour l'année 2025, est fixé à **15 €\* ou 23 €.**

\* Le tarif de 15 € s'applique uniquement à partir de l'âge légal de la retraite et dans le cadre de la réforme des retraites entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Cette mesure d'adhésion, ou de ré-adhésion, a été prise dans le but de permettre aux retraités amicalistes de bénéficier des mêmes avantages que les amicalistes en activité.

**L'adhésion à l'Amicale, bien que facultative, témoigne de l'appartenance à la communauté hospitalière, symbole d'aide et d'amitié.** Les cotisations sont en effet reversées sous forme de :

## **PRESTATIONS Δ Paiement sur le trimestre qui suit la réception de la demande**

**Mariage ou P.A.C.S.\* (75€), Naissance\* (70€), Chèque Noël\*\* enfants jusqu'à 14 ans (25€)** selon franchise : \* : Prestation versée dans l'année de l'évènement si l'adhésion est enregistrée au **31 MARS AU PLUS TARD** \*\* : Prestation versée dans l'année de l'évènement si l'adhésion est enregistrée au **30 JUIN AU PLUS TARD**

**Retraite (110€) : Franchise = 5 années d'adhésion consécutives** (4 années d'adhésion + année en cours)

**Décès (150 €) : aide au conjoint lors d'un décès d'amicaliste (ou inversement) ou d'un enfant à charge au sens de la législation fiscale - Franchise = 6 mois d'adhésion**

**Prestation « pratique d'une activité extérieure à l' Amicale HN » SEULEMENT POUR L'AMICALISTE**

**(15 €)** Sports, culture, artistique.

## **ACTIVITES / OFFRES COMMERCIALES**

- 👉 **Atelier Photo** : cours jeudi de 20h à 22h à la Maison des Associations HSJ, expositions diverses
- 👉 **Comité de Lecture** : participation au Prix des Lecteurs Nantais 2025 (Prix Inter C.E. Régional Cezam Pays de la Loire)
- 👉 **Magazine «l'Hospitalier Nantais»** : Histoires de vies et histoires hospitalières
- 👉 **Voyages – Soirées** : Exemples : Voyage en Corse du 29 mai au 5 juin 2024, Week end en Bretagne le 21 et 22 septembre 2024, les Roussipontains, La Nuit du Jazz novembre 2024.
- 👉 **Spectacles de Noël** : Spectacle de Noël « ILLUSION », salle de la Carrière à St Herblain.
- 👉 **Réductions** sur les spectacles, musées, salons, activités sportives, campings, séjour à la neige, voyages, commerces, etc.... pour les détenteurs de la carte CEZAM (l'Amicale adhérente à CEZAM Pays de la Loire subventionne une partie du prix de cette carte). Le Guide Pass Time (réductions pour restaurants et magasins)
- 👉 **Billetterie cinéma** à tarifs réduits pour les détenteurs de la carte CEZAM mais pas nécessaire pour **UGC**
- 👉 **Billetteries diverses** : cirques, spectacles, salons, Floralias, thalasso etc....
- 👉 **Guide d'achat** offrant de multiples réductions chez des commerçants de natures diverses.

**Produits Régionaux à tarifs CE** : (mer, biscuiterie, chocolats, foie gras, miel, bijoux parfums, etc...)

Bien que tous les amicalistes ne soient pas concernés par toutes les prestations-activités, ils en ont bénéficié par le passé ou en bénéficieront à l'avenir. Aussi nous comptons sur vous pour nous rejoindre dans

**UN ESPRIT DE SOLIDARITE ET PROFITER DES BONS PLANS.**

**Peuvent adhérer à l'Amicale des Hospitaliers Nantais tous les personnels médicaux et non médicaux, actifs ou retraités. Parlez-en autour de vous !**

L'Amicale des Hospitaliers Nantais étant totalement **indépendante** du C.G.O.S., les prestations **se cumulent** à celles du C.G.O.S. susceptibles d'être versées

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à téléphoner au Secrétariat au **02.40.84.61.25** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

*Amicalement vôtre.*